

Paris, le 11 janvier 2006

## **2005 : confirmation de la génération d'un cash flow organique supérieur à 7 milliards d'euros**

## **Perspectives 2006 : engagement de générer un cash flow organique de 7 milliards d'euros et accélération de la mise en œuvre de NExT**

### **2005 :**

Les mutations technologiques accélérées, la pression concurrentielle et l'environnement réglementaire conduisent France Télécom à confirmer le ralentissement de la croissance déjà constaté au troisième trimestre 2005, ce qui devrait se traduire par une croissance entre 2 et 3 % du chiffre d'affaires pro forma<sup>(1)</sup> sur la totalité de l'année 2005. L'objectif de Marge Brute Opérationnelle<sup>(2)</sup> (supérieure à 18,5 milliards d'euros hors amende du Conseil de la concurrence de 256 M€ et hors Amena) est maintenu pour 2005. Les Capex<sup>(3)</sup> devraient se situer autour de 12 % du chiffre d'affaires ce qui permettra de générer un cash flow organique<sup>(4)</sup> supérieur à 7 milliards d'euros, comme anticipé.

La mise en œuvre de NExT, engagée au deuxième semestre 2005 s'est traduite, notamment, par :

- un renforcement de la base de clients haut débit ;
  - plus de 1 million de clients Haut Débit Mobile en France avec 6 mois d'avance sur le planning prévisionnel à fin décembre 2005 ;
  - 1<sup>er</sup> opérateur en Europe en nombre de lignes ADSL ;
- le lancement d'offres convergentes et l'enrichissement des offres existantes pour le grand public et les entreprises ;
- et la mise en place des principaux leviers de la transformation (création d'une fonction marketing stratégique transverse et lancement du programme de formation et de développement des compétences des collaborateurs du Groupe : ACT).

### **2006 :**

Les tendances observées au deuxième semestre 2005, plus défavorables que celles prévues lors du lancement du plan NExT en juin 2005, devraient se poursuivre en 2006 avec une croissance pro forma<sup>(1)</sup> du chiffre d'affaires de l'ordre de 2% et une croissance réelle<sup>(5)</sup> de l'ordre de 7%.

Dans le contexte actuel et afin de préserver ses marges de manœuvre, France Télécom a décidé d'accélérer sa transformation avec notamment la mise en œuvre dès 2006 de la simplification de son portefeuille de marques, la mise en place d'un réseau et d'une relation clients intégrés par pays, et la création d'un « Technocentre » permettant d'assurer le développement rapide et cohérent des offres convergentes. Parallèlement, France Télécom poursuivra le lancement de nouveaux services et procédera à des investissements ciblés pour accroître et fidéliser sa base de clients. L'impact sur le taux de Marge Brute Opérationnelle<sup>(2)</sup> sur chiffre d'affaires devrait être de 1 à 2 points. Tout en préservant les Capex, la priorité sera donnée à la génération d'un cash flow organique<sup>(4)</sup> de 7 milliards d'euros. Ces évolutions ne modifient pas le double engagement de France Télécom de poursuivre son désendettement tout en améliorant la rémunération de ses actionnaires.



Les résultats 2005, les objectifs 2006 et les plans de transformation destinés à sceller les engagements 2006, à accélérer la mise en œuvre de NExT et à garantir son succès seront communiqués le 14 février 2006.

**Contacts presse :**  
**Tél. : 01 44 44 93 93**

Nilou du Castel  
[nilou.ducastel@francetelecom.com](mailto:nilou.ducastel@francetelecom.com)

Sébastien Audra  
[sebastien.audra@francetelecom.com](mailto:sebastien.audra@francetelecom.com)

Bertrand Deronchaine  
[bertrand.deronchaine@francetelecom.com](mailto:bertrand.deronchaine@francetelecom.com)

- (1) **Données pro forma** : des données pro forma à base comparable, c'est-à-dire à méthodes, périmètre et taux de change comparables sont présentées pour la période précédente. Le passage des données historiques aux données pro forma consiste à conserver les résultats de la période écoulée et à retraiter les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent, dans le but de présenter, sur des périodes comparables, des données financières à méthodes, périmètre et taux de change comparables. La méthode utilisée est d'appliquer aux données de la période correspondante de l'exercice précédent, les méthodes et le périmètre de la période écoulée ainsi que le taux de change moyen utilisé pour le compte de résultat de la période écoulée.
- (2) **Marge brute opérationnelle (MBO)** : chiffre d'affaires diminué des achats externes, des autres charges opérationnelles (nettes des autres produits opérationnels) et des frais de personnel (salaires et charges). Les frais de personnel (salaires et charges) présentés dans la marge brute opérationnelle (MBO) ne tiennent pas compte de la participation des salariés ainsi que des charges de rémunération en actions.
- (3) **Capex** : investissements corporels et incorporels hors licences GSM et UMTS et hors investissements financés par crédit-bail.
- (4) **Cash-flow organique** : flux net de trésorerie généré par l'activité, net du flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement, hors produits de cession de titres de participation et hors acquisitions de titres de participation.
- (5) **Croissance réelle** : en données historiques

Ce communiqué de presse contient des informations concernant les objectifs de France Télécom, notamment pour les exercices 2005 et 2006. Bien que France Télécom estime que ses objectifs reposent sur des hypothèses raisonnables, ces informations sont soumises à de nombreux risques et incertitudes et il n'existe pas de certitude que les événements attendus auront lieu ou que les objectifs énoncés seront effectivement atteints. Les facteurs importants susceptibles d'entraîner des différences entre les objectifs énoncés et les résultats effectivement obtenus comprennent notamment, l'évolution de l'environnement réglementaire dans les marchés des télécommunications, de l'environnement concurrentiel et des tendances technologiques, la réussite du programme NExT et des autres initiatives stratégiques (fondées sur le modèle d'opérateur intégré), financières et opérationnelles de France Télécom, et les risques et incertitudes concernant l'évolution de l'activité économique, les fluctuations de taux de changes et les opérations internationales.

Les informations contenues dans ce communiqué ne valent qu'à la date de ce communiqué de presse et France Télécom ne s'engage pas à les mettre à jour ultérieurement pour refléter des faits ou circonstances postérieurs ou la survenance d'événements non anticipés.

Toutes les informations financières dans ce communiqué de presse sont basées sur les normes internationales d'information financière (IFRS) et présentent des facteurs d'incertitude spécifiques supplémentaires compte tenu du risque de modification des normes IFRS.

Des informations plus détaillées sur les risques potentiels qui pourraient affecter les résultats financiers de France Télécom sont disponibles dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et dans le rapport 20-F enregistré auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission.